



Bulletin d'Information

Mai - Juin 2012



Le mot de la Présidente

Quelques jours après l'Open de France auront lieu les Championnats d'Europe Poneys, et cette année c'est sur le magnifique site entièrement rénové de Fontainebleau que se déroulera cet événement.

Poneys de haut niveau et jeunes cavaliers talentueux seront en compétition pour des titres convoités dans les disciplines du CSO, du dressage et du CCE.

En marge des épreuves internationales, des animations seront proposées par les associations nationales de races, dont une épreuve de présentation de poneys français de selle sur un CSO de 6 barres.

Éleveurs, venez encourager les poneys de l'équipe de France, pendant cet événement.

L'ANPFS y aura un stand, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Marie Dominique Saumont-Lacoeuille

Association Nationale du Poney Français de Selle

Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : anpfs@wanadoo.fr

site internet : www.anpfs.com

Bulletin 2012 N° 3

Imprimé par nos soins



SOMMAIRE

- Championnats d'Europe Poney 2012
- Sologn'Pony 2012
- Naissance et technologie
- Grippe équine – communiqué du RESPE
- Les PFS au Bonneau International Poney
- Résultats des PFS sur la Tournée des As
- Bulletin de participation Europony
- Catalogue de PFS à vendre
- Formulaire Sologn'Pony 2012

DATES A RETENIR

Championnats Poney

Du 7 au 15 JUILLET 2012

Championnats d'Europe Poney

Du 17 au 22 JUILLET 2012

SOLOGN'PONY 2012

Du 16 au 19 AOUT 2012

PRESENTATION DE PFS – CHAMPIONNATS D'EUROPE PONEY 2012

Du 17 au 22 Juillet prochain, se déroulera l'édition 2012 des Championnats d'Europe Poney, sur le Grand Parquet de Fontainebleau. Désireux de présenter au public, ainsi qu'aux participants, une vision globale de la filière poney, l'édition 2012 s'enrichit d'un village élevage, l'occasion de mettre en avant le meilleur de nos produits français. Y seront représentées les 8 races composant la Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France, qui mettront leurs meilleurs poneys en valeur lors de l'évènement.

L'Association Nationale du Poney Français de Selle sera de la partie, et nous comptons sur nos éleveurs adhérents pour répondre présent, et proposer une vitrine du Poney Français de Selle à la hauteur de la qualité de vos produits.

Pour ce faire, l'ANPFS organisera **une épreuve de 6 barres** réservée aux tous meilleurs poneys de leur génération (à partir de 4 ans). Les poneys seront présentés une fois par jour, sur les barres ou sur le plat, sur le Petit Parquet, et pour une présentation phare sur le Grand Parquet.

Les poneys pourront être hébergés dans l'enceinte du Grand Parquet, uniquement dans des boxes démontables, il existe cependant un nombre d'écuries à proximité du terrain, disposant de boxes en dur. Le coût du boxe sera intégralement pris en charge par l'association.

Si vous souhaitez proposer la candidature de votre poney pour cette présentation exceptionnelle, merci de nous retourner le formulaire de demande de participation en dernière page de ce bulletin, **avant le 27 juin 2012**. L'ANPFS sélectionnera une dizaine de poneys parmi les candidats.

Veillez noter que tous les poneys présents sur la manifestation devront respecter le protocole sanitaire de la FEI en matière de grippe équine
(vaccination de moins de 6 mois)

SOLOGN'PONY 2012

L'édition 2012 du Sologn'Pony aura lieu du 16 au 19 août. Les traditionnelles épreuves réservées aux mâles et femelles de 2 et 3 ans, poulinières suitées et foals auront lieu tout au long de la manifestation, et l'épreuve réservée aux poulains de 1 an sera reconduite pour la 2^{ème} année consécutive.

Les boxes démontables seront de nouveau montés dans la zone verte.

Vous trouverez joints à ce bulletin les formulaires d'engagement et de réservations pour la manifestation, disponibles également sur le site internet du Sologn'Pony.

N'hésitez pas à consulter le règlement du national, disponible en téléchargement sur le site www.solognpony.com.

PRIME PACE

Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans le précédent bulletin, le règlement d'attribution de la prime PACE présente des changements pour cette nouvelle saison. Vous trouverez ci-après un récapitulatif des principales modifications, **sous réserve de validation prochaine**.

Parmi les évolutions notables:

- **Inscription du produit au stud book**

Pour toucher la prime PACE, une ponette éligible doit être suivie d'un produit inscrit à un stud book du livre généalogique français des races de poneys avant le 1^{er} Novembre de l'année en cours. Les ponettes suivies de produits Origine Constatées ne pourront pas prétendre à la PACE. Cette condition vaut également pour un produit inscrit au registre OC, suite au non acquittement du droit d'inscription au stud book à la naissance du produit.

- **Suppression de la condition de remise à la saillie**

Les ponettes titulaires de points, et qui remplissent toutes les conditions d'éligibilité, pourront toucher la prime PACE 2012 sans avoir besoin d'être resaillies pour l'année en cours.

- **Suppression de la condition d'âge pour l'attribution de la PACE**

Les ponettes pourront désormais toucher la PACE 6 fois au cours de leur carrière, sans limite d'âge. Les juments de plus de 18ans pourront ainsi de nouveau bénéficier du versement de la prime en 2012.

- **Transmission des points PACE de la mère à sa jeune fille**

Une ponette pourra bénéficier de la totalité des points PACE de sa mère (à l'exclusion du point que sa fille peut lui procurer), jusqu'à l'âge de 7 ans inclus. Pour pouvoir toucher la prime, elle devra être présentée à partir de l'âge de 2 ans en concours de modèles et allures, et être suivie d'un produit inscrit à la naissance à un stud book du livre généalogique français des races de poneys.

Pour toucher la prime PACE en 2012, une ponette devra donc :

- être titulaire de points (propres, acquis sur ascendance ou descendance)
- être inscrite au programme d'élevage de sa race
- avoir été présentée en concours de modèles et allures à partir de l'âge de 2 ans
- être suivie d'un produit inscrit à un stud book du livre généalogique français des races de poneys

Pour les ponettes non présentées suivies pour l'année en cours, un formulaire de demande de prime PACE (pas encore en ligne sur le site de l'IFCE) sera à remplir et renvoyer à l'IFCE à la fin de la saison de monte.

NAISSANCE ET TECHNOLOGIE

A une époque où le progrès technologique s'accélère dans tous les domaines et où les coûts de production bondissent en matière d'élevage, il devient intéressant d'explorer quelques innovations récentes déjà en partie éprouvées et testées.

Les éleveurs de poneys conduisent une politique en matière de génétique nécessairement exigeante, chaque produit est issu d'une sélection rigoureuse dont les mères, souvent à forte valeur génétique, représentent aujourd'hui un élément d'actif à valeur ajoutée importante. Les produits de ces mères sont donc l'objet d'attentions dignes de « Sagefemmes », chaque nouveau né caressant l'espoir de rejoindre les meilleurs poneys de France et le programme Jeune Génétique.

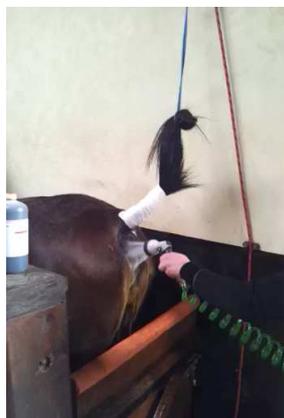
C'est dans ce contexte économique intransigeant et une météo souvent aléatoire que débute la saison des naissances. C'est pourquoi à l'image des progrès réalisés dans la reproduction, ainsi que dans l'analyse comportementale des équidés, un nouveau système d'alerte électronique de poulinage a été développé. Celui-ci nécessite la mise en place d'un micro transmetteur capable d'appeler un téléphone standard (GSM) lorsque la jument est sur le point de mettre bas.

Nous conviendrons tous que le poulinage n'est pas une mince affaire pour l'éleveur comme pour ses poulinières. En effet 70 à 80 % des mises bas se produisent la nuit ou au petit matin et la plupart des

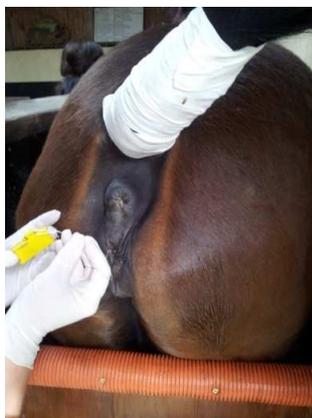
poulinières préfèrent la discrétion et les éleveurs les réveils justifiés... Les systèmes électroniques alertant par GSM l'éleveur semblent être une bonne solution pour pallier à ces problèmes.

Un poulinage se déroule en trois phases, la première phase est une étape où la jument est agitée et ne cesse de se coucher à diverses reprises : avec un système de ceinture de poulinage l'éleveur est alerté à chaque couchage alors que le travail n'a pas encore commencé. L'avantage du micro-transmetteur par rapport à la ceinture est que la première phase du poulinage n'est pas prise en compte, puisqu'il faut une dilatation de la vulve de la jument (début de la deuxième phase juste avant la rupture de la poche des eaux) pour qu'une alerte soit déclenchée.

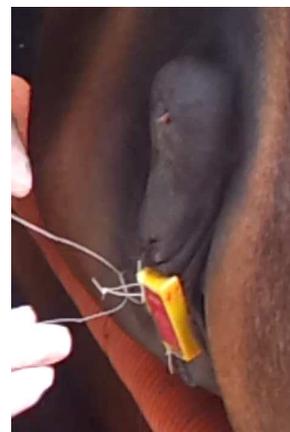
La pose du micro-récepteur :



① Douche et désinfection

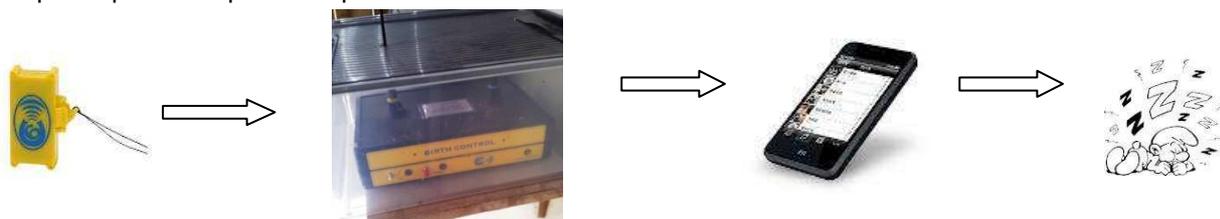


② Couture émetteur/récept.



③ Pose finale de l'émetteur

Le transmetteur est composé de deux éléments aimantés qui se séparent en début de deuxième phase, lorsque que la vulve se dilate. L'un d'eux émet alors un signal au récepteur qui déclenche l'appel téléphonique sur le portable qui lui a été attribué.



Mais alors, où réside le débat, direz vous ? Les six points de suture nécessaires s'apparentent en partie à une vulvoplastie, un acte invasif suite aux incisions (promises à la cicatrisation) mais cette pose n'en a pas l'ampleur. Elle s'avère être bien moins invasive et risquée si les conditions d'hygiène sont strictes au moment de la pose, puis du retrait de l'émetteur à la naissance.

Certains naisseurs considèrent qu'une observation méticuleuse de la mise bas dès les premiers instants est indispensable, mais alors, comment surveiller en même temps plus d'une ou deux naissances ? Si l'on considère par ailleurs les impératifs de disponibilité et de rentabilité de plus en plus contraignants dans les élevages en développement, l'alerte téléphonique permet « d'assurer », avec un effectif de personnel réduit, des interventions successives et plus productives. Bien évidemment ce dispositif de dispense pas de l'intervention d'un vétérinaire en cas de doute ou de problème.



Le 8 mai 2012 Pokahontas du COSTIL G, une PFS de 20 ans a pouliné dans ces conditions. Nous tenions au maximum de sécurité compte tenu de son âge tout en respectant jusqu'au bout la pudeur dont elle a toujours fait preuve. Tout s'est déroulé pour le mieux sans intervention intempestive du naisseur.

Intervenu au bon moment et sereinement reposé, l'éleveur avec l'aide du dispositif a contribué à la réussite de la mise bas cette fois-ci encore. N'hésitez pas à faire part de vos questions, les succès, les difficultés et même les déboires intéressent les éleveurs même déjà bien aguerris. Permettez-leur de profiter de votre expérience de naisseur de Poneys Français de Selle. Les produits rares et exceptionnels réclament des pratiques innovantes, réfléchies et ...discutées.

G.Nicod

GRIPPE EQUINE



FOYERS DE GRIPPE ÉQUINE CALVADOS

Communiqué de presse - 7 juin 2012

Suite à l'annonce des foyers de grippe confirmés ces derniers jours dans les Yvelines, la cellule de crise* du RESPE s'est réunie pour la cinquième fois, ce 6 juin.

Bilan de la situation épidémiologique

Depuis le communiqué du 24 mai, 3 nouveaux foyers de grippe ont été confirmés.

- Un **nouveau foyer dans le Calvados**, concerne un cheval stationné dans un centre équestre, acheté récemment et en provenance du Portugal, non vacciné. A ce jour, aucun lien épidémiologique n'a été mis en évidence avec l'un des 7 foyers précédemment enregistrés.
- **2 foyers dans les Yvelines** touchent également des chevaux et poneys de centre équestre. Les effectifs respectivement de 30 et 52 individus sont vaccinés (rappel annuel). Un lien épidémiologique certain existe entre ces deux sites (concours sur un des deux sites). Aucun lien épidémiologique n'a pu être mis en évidence avec les foyers précédents.

Pour ces 3 nouveaux foyers, les symptômes restent les mêmes : toux, jetage, hyperthermie. Les animaux ont été isolés et des mesures de précaution ont été prises sur les sites. Pour les foyers des Yvelines, même si la souche du virus est toujours proche des souches circulant ces dernières années en France, elle s'avère **différente de celle isolée dans les premiers foyers confirmés** dans le Calvados, à la Baule ou dans l'Oise.

Ces constatations confirment l'absence de lien épidémiologique. Ainsi, il existerait **2 épisodes de grippe sévissant en parallèle**, un a priori terminé ayant touché les effectifs de chevaux de sport de niveau national ou international, et un second révélé fin mai, évoluant dans des effectifs de chevaux de club et de concours de niveau local/régional.

Aucun autre cas, ni aucune nouvelle suspicion n'ont été enregistrés depuis le début de semaine. Les filières Sport et Loisir sont les seules touchées.

La vigilance toujours de rigueur

Les mesures de précaution mises en place depuis début mai ont apparemment permis d'enrayer la première épizootie, malgré tout la vigilance reste de mise.

Des virus de la grippe continuent cependant de circuler. La population touchée par ce second épisode concerne des chevaux de cavaliers plutôt amateurs et des chevaux de loisirs. Ces animaux sont globalement moins suivis que ceux précédemment atteints et leurs propriétaires peut-être moins sensibilisés à la gestion sanitaire. Participants potentiels à des concours locaux et régionaux, dans un contexte de nombreux rassemblements, les chevaux sont amenés à se déplacer dans une zone géographique de forte population équine toutes filières confondues et donc à contribuer à la circulation du virus.

Pour éviter l'apparition de nouveaux cas, la cellule de crise maintient donc son appel à la vigilance et recommande la mise en place ou le maintien des mesures de précaution, particulièrement dans les Yvelines et les départements limitrophes.

Mesures de précaution applicables

Le RESPE préconise donc des mesures sanitaires de prévention aux propriétaires, détenteurs et organisateurs de manifestations de se rapprocher de leur vétérinaire afin d'apprécier les risques de diffusion de la grippe équine au sein de leurs équidés notamment :

1 / En cas de suspicion et/ou contact possible lors de concours ayant accueilli des animaux en provenance des foyers concernés :

- isoler, autant que faire se peut, les chevaux suspects ou en provenance des sites infectés
- limiter des mouvements de chevaux dans et hors du site, les arrêter en cas de confirmation
- suivre la température de ces animaux pendant 1 semaine (période d'incubation)

- contacter votre vétérinaire pour qu'il examine les chevaux suspects, en particulier ceux présentant de l'hyperthermie, de la toux ou du jetage et pour qu'il **procède à des prélèvements (écouvillon nasopharyngé), si nécessaire, pour rechercher a minima le virus de la grippe équine**
- faire procéder à un **rappel de vaccin grippe sur les animaux ayant plus de 6 mois de délai vaccinal**, ne présentant pas de signes cliniques

2 / En cas de confirmation : appliquer les mesures listées ci-dessus et les compléter par les suivantes :

- désinfecter le matériel ou utiliser du matériel à usage unique ; mettre en place des pédiluves devant les zones infectées ; les **désinfectants virucides usuels sont actifs contre le virus**
- désinfecter les locaux et effectuer un vide sanitaire avant toute réintroduction d'animal dans un local « infecté »
- désinfecter les vans et camions de transport
- limiter le contact des chevaux infectés uniquement au personnel responsable des soins
- mettre en place un circuit de soins (débuter les soins par les lots d'animaux sains pour terminer par les chevaux suspects et atteints)
- réaliser les soins entre les différents lots par des personnels différents ou à défaut en suivant le circuit de soins, changer de tenue entre les différents lots si personnel unique

Ces mesures de prévention doivent continuer d'être appliquées pendant 21 jours après constat du dernier cheval hyperthermique.

3 / Pour les concours et autres manifestations équestres :

- organisateurs et participants doivent prendre les mesures de contrôle nécessaires afin de s'assurer de ne pas engager leur responsabilité dans la diffusion du virus Code rural article L228-3 (*le fait de faire naître ou de contribuer volontairement à répandre une épizootie chez les vertébrés domestiques [...] est puni d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 500 000 F. La tentative est punie comme le délit consommé*).

En conclusion, les mesures prises jusqu'à présent ont permis d'enrayer la première épizootie de grippe. Il convient donc de les maintenir pour ce second épisode. Pour ce faire, la cellule de crise demande à tous ses partenaires et destinataires de ce communiqué, de relayer l'information et appelle l'ensemble de la filière à rester mobilisés et à agir en acteurs responsables.

Informations pratiques :

RESPE - Réseau d'Epidémiologie et de Surveillance en Pathologie Équine
6 avenue du Maréchal Montgomery - 14000 CAEN
02 31 57 24 88 - contact@respe.net

Contact presse :

Christel Marcillaud Pitel, Directeur du RESPE - contact@respe.net

*** La cellule de crise du RESPE**

Déclenchée le 10 mai, elle regroupe les vétérinaires de terrain, l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, France Galop, la Fédération Nationale des Courses Françaises, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, le Laboratoire Frank Duncombe, la Société Hippique Française et le RESPE.

RESPE - RÉSEAU D'ÉPIDÉMIO-SURVEILLANCE EN PATHOLOGIE ÉQUINE

6 avenue du Maréchal Montgomery - 14000 CAEN - 02 31 57 24 88 - www.respe.net - contact@respe.net

Association Loi 1901 - SIRET : 504 609 322 00020

LES PONEYS FRANÇAIS DE SELLE AU BIP

L'ANPFS était présente du 13 au 15 avril, sur le terrain du Grand Parquet de Fontainebleau, pour la 11^{ème} édition du Bonneau International Pony. Edition un peu particulière, puisqu'il s'agissait de la répétition générale avec les championnats d'Europe Pony, qui s'y tiendront du 17 au 22 juillet 2012. C'est donc un nombre record de nations qui ont répondu présentes lors de cette édition, avec 14 pays au départ des différentes épreuves internationales.

Du côté des Poneys Français de Selle engagés dans le CSIP et CSIOP, les représentants de la race ont su tirer leur épingle du jeu au cours du concours, et faire honneur à l'association, qui tenait un stand pendant toute la durée de l'évènement, et sponsorisait le CSIOP 1.25 du samedi.

Le ton était donné dès la première épreuve de la fin de semaine, puisque l'épreuve est remportée par **Lea du Genier** (BALKH D'AIGREMONT AR et APACHE OITP, Naisseur : Marcel Meilgen et Eliane Vuillaume), qui courrait sous les couleurs des Pays-Bas. La meilleure performance française du CSIOP 1.20m du vendredi était quant à elle signée par **Quartz de Gennes** (DYFFRYNALED GARI TRYFAN (GB) WD ET HARMONI DE GENNES PFS PAR THEOREME DE JAX CO, Naisseurs : Guy Girard et Aline Chaine), qui termine 6^{ème} de l'épreuve. A la 10^{ème} et 11^{ème} place, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} meilleures performances françaises, on retrouve l'étalon **Quadrille du Perthois** (GARRYHINCH MILLRACE (IE) CO et FIETY DE LIBERTY PFS par URRICANE III WD, Naisseur : Patrick Maucler), suivi de **Milford de Grangues** (SHINING STARR ARISTO (NL) POET et EDANUM DE GRANGUES PFS par LAUDANUM PS, Naisseur : Marie-Agnès Clemencet).

Dans la spéciale CSIP 1.15m, **Laila de Kergroix** (ROCAMBOLE III PFS et OUALIKA AR par DIA OUA AR, Naisseur : Frédéric Tamarin) décroche une belle 6^{ème} place. C'est ensuite l'étalon **Juke Box du Buhot** (DON JUAN V CO et TIVA PFS, Naisseur : Marie-Christine Lestelle) qui aura été le meilleur représentant de la race dans le CSIOP 1.25 du vendredi, en terminant à la 5^{ème} place. **Olywood des Aunets** (DON JUAN V CO et VOLGA OITP, Naisseur : Alexandra Tuillier) finit quant à lui 13^{ème} de l'épreuve.

Pour la dernière épreuve de la journée, l'épreuve préparatoire au Grand Prix du CSIP, la deuxième meilleure performance française est réalisée par **N'Hectare des Ifs** (DOUBLE D'ELLE SFA et COOKKY DES IFS NF par NIGHTINGLE DES IFS NF, Naisseur : Sophie Boisnard), 4^{ème} de l'épreuve, qui est suivi de près par **Helen du Clos** (COUNTRY MELODY CO et COMTESSE DE BARY DSA par MOUSHEER (EG) AR, Naisseur : Antoine Garcia), à la 6^{ème} place.

Le lendemain, les Poneys Français de Selle s'illustrent encore, mais sous couleurs suisse, en signant la meilleure performance pour le pays dans le CSIP 1.15m, avec **Pharos Cardel** (KANTJE'S RONALDO (NL) NF et GIROUETTE DE BORD PFS par ADMIRAL DU BLIN CO, Naisseurs : Fabienne Le Mentec et Arnaud Simard). L'épreuve suivante, le CSIOP 1.25m voit la victoire de **Osiris Meranière** (BANAGHER MAGEE (IE) CO et BELLE DU VAL III PFS par PRINCE DU QUESNAY SFA, Naisseur : Nelly Delabarre), et à la 14^{ème} place on retrouve **Quartz de Gennes**.

Suivait ensuite le CSIP 1.25m, épreuve sponsorisée par l'ANPFS. Remporté par une cavalière Irlandaise, l'épreuve n'aura globalement pas souri au PFS, dont le premier représentant, **Nils d'Hurl'Vent**, pointe à la 19^{ème} place.

Dans la coupe des nations, la France prend le départ avec une équipe composée uniquement de Poneys Français de Selle, avec **Politica de Florys** (WELCOME SYMPATICO (DE) HAN et DOLIE PFS par ORS TULIRA SPARROW (IE) CO, Naisseur : Guillaume Levesque), **Quid de Quillien** (LINARO (DE) POET et LODIE D'HELNAULT CO par CYRANO PONDIC CO, Naisseur : Remy le Moal), **Jamaïque** (inscrite à titre initial), et **Kalifa de la Barre** (DON JUAN V CO et ETOILE D'ARABIE PFS par ALHANAC (ES) AR, Naisseur : Eric Reichen). La France terminera avec un score de 4 points pour l'équipe en première manche, 12 points lors de la deuxième manche, se plaçant en 5^{ème} place. La Suisse comptait également un représentant de la race dans son équipe, avec **Top Jezabel de l'Etape** (ex Jezabel de l'Etape, RANDCHO SFA et RAQUETTE II DSA par BESBES (TN) AR, Naisseur : Nicole Seiller), qui signe la meilleure performance de son équipe. **Niki de Montmain** (LINARO (DE) POET et HELOISE MONTMAIN PFS par WILLOWAY ALL GOLD (GB) NF, Naisseur : EARL Hopus) courrait quant à lui sous couleurs espagnoles.

Pour le dernier jour de concours, la première épreuve de la journée le CSIP difficulté progressive voyait la 2^{ème} meilleure performance française enregistrée par **Helen du Clos**, qui finit 4^{ème} de l'épreuve. A la 7^{ème} place, et 3^{ème} meilleure français, on retrouve **Laila de Kergroix**, suivie par **N'Hectare des Ifs** à la 9^{ème} place. Dans le CSIOP 1.20m, c'est **Quartz de Gennes** qui s'adjuge la 5^{ème} place, en signant la 2^{ème} meilleure performance française. En 12^{ème} et 13^{ème} place, on retrouve à nouveau **Quid de Quillien**, suivi par **Quartier Sud du Lin** (WELCOME SYMPATICO (DE) HAN et DENTELLE DU MOULIN PFS par WOODROW HONEY'S BENJAMIN (GB) NF, Naisseur : Marie-Dominique Saumont Lacoeyille et Jean-Michel Saumont).

Dans le CSIP 1.35m, l'étalon **Nanour de l'Ilatte** (SABLE NOIR DOUSUD WD et UNE DE AOUT CO par LIGHTENING DARLING CO, Naisseur : Loic Bougnaud) s'adjuge la 9^{ème} place, talonné par **Nils d'Hurl'Vent** (QUICK STAR SFA et HERA D'HURLEVENT PFS par BOOGIE DE LA GERE PFS, Naisseur : Jean Drexler) en 10^{ème} position, sous couleurs britanniques. A la 15^{ème} place de cette épreuve, on trouve **Inorzenn Breizh** (BENHUR FFOREST PFS et TIPHAINE DES PRES PFS par NUDENO DU HARDRAIS PFS, Naisseur : Suzanne Arrondel) Finalement, dans le CSIOP 1.35m qui clôture le concours, on retrouve **Politica de Florys** à la 14^{ème} place.

Le Bonneau International Poney accueillait, comme l'an dernier, des épreuves internationales réservée aux poneys de 6 ans et de 7 ans. Dès le premier jour, les jeunes poneys de 6 ans ont su faire honneur à leurs aînés. L'épreuve des 6 ans du samedi voyait la deuxième meilleure performance française réalisée par l'étalon **Santju's de l'Oureq** (KANTJE'S ADMIRAAL (NL) POET et HELENA DE TYV PFS par ALRICH O AR, Naisseur : Romain Labarre), à la 6^{ème} place de l'épreuve. Il signera le lendemain un beau parcours sans faute, s'adjugeant la troisième marche du podium. Il était suivi de près par **Sirius Kerglem*des Islots** (QUIDAM DE REVEL (SFA) et TANNY DE MESCAM (CO) par MOYGLARE BRUFF (CO), Naisseur : EARL Alain Richard), auteur de la deuxième meilleure performance française du samedi, avec une belle 5^{ème} place. Il s'illustrera à nouveau le lendemain, en signant le seul parcours sans faute pour la France, et finissant 4^{ème} de l'épreuve.

Notons qu'on retrouvait également au départ de cette épreuve **Swann de Beaufort** (THUNDER DU BLIN (CO) et DJALINA (PFS) par NASWAN (AR), Naisseur : Marie de Margon), qui n'est autre que la mère de l'étalon Jeune Génétique PFS **Veeeping de Beaufort** (par Meeping Cha de Florys, PFS), champion des mâles de 2 ans lors du Sologn'Pony en 2011.

Les Poneys Français de Selle de 7 ans se sont également montrés performants tout au long de la compétition, à l'instar de **Rève du Haut Pont** (MACHNO CARWYN (WD) et GRACE PONDI (CO) par CYRANO PONDI (CO), Naisseur : Gérard Hodbert), qui signe la meilleure performance de la première épreuve, et termine 7^{ème}. La ponette renouvelle la performance avec un parcours sans faute le lendemain, et s'adjuge la 6^{ème} place de l'épreuve. Elle est talonnée lors de la première épreuve par **Rominet de Bruz** (RASMUS (DE) (CO) et ROMY DES PRES (BE) (SBS) par FAIRPLAY DU MANOIR (SFA), Naisseur : Edouard Zwartjes), 8^{ème}.

On retrouve également dans cette épreuve les étalons anciennement Jeune Génétique PFS **Roméo de Chambord** (LINARO (DE) (POET) et NOLA DE MELA (WD) par SABLE NOIR DOUSUD (WD), Naisseur : Anne Noiraudeau), et **Royal Aronn du Vassal** (ARON N (DE) DRPON et JANVILLE SPONTE (WD) par DAFYDD DE L'ARCHE (WD), Naisseur : EARL Charlot Lepine), respectivement 6^{ème} et 8^{ème} de l'épreuve du dimanche.

Du côté des épreuves Poney / Ponam, on pouvait y retrouver deux jeunes étalons anciennement Jeune Génétique ANPFS. Le premier est **Rahan d'Hurl'Vent** (CAP DE B'NEVILLE SFA et HERA D'HURLEVENT PFS par BOOGIE DE LA GERE PFS, Naisseur : Jean Drexler), sous la selle de sa jeune propriétaire. A noter que Rahan est le frère utérin de Nils d'Hurl'Vent, qui courrait sous couleurs britanniques sur le CSIP.

Le second étalon est **Rosco de Bellefond** (LINARO (DE) POET et SANDY DU BLIN PFS par JOAD AA, Naisseur : Chantal Gilet), qui aura fait preuve d'une excellente régularité au cours des trois jours d'épreuves. Il s'octroie une 7^{ème} place dans la D1P du vendredi, 6^{ème} en D élite le samedi, pour finir par un podium en D élite le dimanche, avec une 3^{ème} place.

Alors que la saison est déjà bien entamée du côté des poneys de 7 ans et plus, les jeunes espoirs de l'association sauront sans nul doute briller à leur tour dans les mois à venir. Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2012 du Sologn'Pony, du 16 au 19 août, où nous retrouverons bon nombre de ces excellents performers et jeunes talents, aux côtés de leurs produits.

(Retrouvez l'ensemble des résultats des Poneys Français de Selle lors de ce concours sur notre site www.anpfs.com)

LES RESULTATS DES PFS SUR LA TOURNEE DES AS

CSO – 20/04 – Nîmes Centaure (30)

As Exc : 1^{er} Montot Nabor la Claire * de Florys par Nabor (DE) DRPON et Idalia du Py SFA, par Le Tot de Semilly SFA, Naisseur : Guillaume Levesque

CSO – 28/04 – Saint Etienne L'Hopital (42)

As Exc : 3^{ème} Quick'nes par Linaro (DE) POET et Candy des Bourales PFS par Balthus (GB) AR, Naisseur : Pauline Bernard et Daniel Joly

CSO – 28/04 – Compiègne (60):

As Exc : 3^{ème} Nina des Islots par Bocage de Longane SFA et Erika Mahoud PFS par Adoro Al Maury AR, Naisseur : Jean-Luc Leboucher - 4^{ème} Quaumunau de l'Amont par Linaro (DE) POET et Damina PFS par Solide de la Selle PFS, Naisseur : Jean-Yves Hunault

As : 1^{er} N'Hectare des lfs par Double d'Elle SFA et Cooky des lfs NF par Nightingale des lfs NF, Naisseur : Sophie Boisnard - 2^{ème} Nanette Villechaise par Gaerton du Gue AA et Cavale du Cap PFS par Pallikare d'Anjou CO, Naisseur : Vincent Garel - 4^{ème} Hotesse de l'Etape par Randcho SFA et Raquette II DSA par Besbes (TN) AR, Naisseur : Nicole Seiller - 5^{ème} Okin du Gouet Par Linaro (DE) POET et Imra du Gouet PFS par Karnak AA, Naisseurs : Maurice et Maud le Nepvou - 6^{ème} Pokémon par Eloi IV CO et Javanaise des Sablons PFS par Diamond II PFS, Naisseur : Eric et Jocelyne Fossey

CCE – 28/04 – Domaine de Laize (71)

As : 2^{ème} Kisaute Ho d'Othon par Dafydd de l'Arche WD et Baltique II CO par Lord Diamond's (IE) CO, Naisseur : Marie-Edwige Deschamps

CSO – 06/05 – Gavray (50)

As Exc : 1^{er} Nymphaea de la Pierre par Willoway Good As Gold (GB) NF et Camelia d'Avril PFS par Quedor du Coteau PFS, Naisseur : Bernard Gourbe

As : 1^{er} Nobelia de Guermantes par Linaro (DE) POET et Diva de Briace CO par Tynagh de Briace CO, Naisseur : Alain Plainfosse

CSO – 05/05 – Cuers Pierrefeu (83)

As : 1^{er} Isis Fforest par Tulira Cracker Jack (IE) CO et Eriane Fforest PFS par Kalem AR, Naisseur : Marie-Christine Houssais

CSO – 19/05 – Auvers (50)

As Exc : 2^{ème} Quetisse de Lairaud par Karisto de l'Aumont PFS et Metisse de Bacto PFS par Feu Follet Marins SFA, Naisseurs : Dominique Laine et Jocelyne Laine

As : 1^{er} Intermede à Bord par Bolino Ravignan WB et Entre Temps à Bord AA par Phosph'or AA, Naisseur : Patricia de Lassence - 3^{ème} Nobelia de Guermantes par Linaro (DE) POET et Diva de Briace CO par Tynagh de Briace CO, Naisseur : Alain Plainfosse

CSO – 19/05 – Grasse (06)

As Exc : 1^{er} Jamaïque

As : 1^{er} Inorzenn Breizh par Benhur Fforest PFS et Tiphaine des Prés PFS par Nudeno du Hardrais PFS, Naisseur : Suzanne Arrondel - 2^{ème} Quick'nes par Linaro (DE) POET et Candy des Bourales PFS par Balthus (GB) AR, Naisseur : Pauline Bernard et Daniel Joly

CCE – 19/05 – Jardy (92)

As : 2^{ème} Qualitat des Bourdons par FS Champion de Luxe (DE) DRPON et Darby DB (DE) DRPON par Dornick B (DE) DRPON, Naisseur : Yannick Leborgne et Julia Leborgne - 4^{ème} Plume de Virey par Thunder du Blin CO et Keops de Virey PO par Ramdane AR, Naisseur : Gérard Martin

CSO – 26/05 – Senlis (60)

As : 4^{ème} Quid de Quillien par Linaro (DE) POET et Lodie d'Helnault CO par Cyrano Pondi CO, Naisseur : Remy le Moal

Dressage – 26/05 – Paris (75)

As : 1^{er} Mad du Bosc par Nabor (DE) DRPON et Izara de Bosc SFA par Laeken SFA, Naisseurs : Fanny et Paul Tuduri

A RETOURNER AVANT LE 27.06.12



Demande de participation – Europoney 2012 Présentation de PFS – 6 barres

PROPRIETAIRE:

Nom, Prénom :

Code Postal, Ville : Téléphone :

PONEY :

Nom :

Taille :

Récapitulatif des performances du poney (classements, podiums, qualification en finales CCJPO ...)

Joindre une copie des résultats 2012

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je souhaite que mon poney soit hébergé dans l'enceinte du Grand Parquet pendant la manifestation, dans un **boîte démontable**

Je souhaite participer à la manifestation, mais mon poney sera hébergé à l'extérieur

Au cours de la manifestation, les équidés restent sous la responsabilité du propriétaire ou de leur présentateur. En cas de dommage causés ou subis par un équidé présent dans le cadre de la présentation, la responsabilité des organisateurs de la manifestation Euro Poney, l'Etrier d'Arbonne, ou l'ANPFS, ne pourra être engagée.

Je m'engage à ce que mon poney soit présent pendant toute la durée de la manifestation

Je prends note du fait que mon poney devra respecter le protocole sanitaire FEI

Date :

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

**LE PROCHAIN CATALOGUE DE PFS A VENDRE SERA
ÉDITE EN COULEURS AVEC PHOTO**

DIFFUSION TOUT L'ÉTÉ :

- **GÉNÉRALI OPEN DE FRANCE PONEYS**
- **CHAMPIONNATS D'EUROPE PONEYS**
 - **SOLOGN'PONY**

Fiche au verso à nous retourner par courrier ou mail

avant le 27 juin 2012

Envoyez les **photos** (de taille suffisante)
de préférence **par mail** à
anpfs@wanadoo.fr

Une seule photo par poney.

PONEY FRANÇAIS DE SELLE À VENDRE

NOM du Poney :

Sexe : M F H Taille : B C D Robe :

Année de naissance : Prix demandé :

Origines : (P, M, GPM)

.....

.....

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

Propriétaire :

Adresse :

.....

Code Postal : Commune :







Cette fiche doit être remplie lisiblement, vous devez remplir une fiche par poney.

Le service d'annonces est réservé aux adhérents ANPFS à jour de leur cotisation, et aux PFS uniquement.

Fiche à retourner à l'adresse ci-dessous :